Union des intérêts de la place financière lémanique

Evolution des crédits en Suisse: une stabilité

par Jean-Marie Salina, Chef Clientèle PME Région Genève au Credit Suisse

La situation de crise économique et financière a relativement épargné la Suisse en comparaison internationale. Dans un contexte de récession mondiale et d'augmentation massive des dettes étatiques, notre pays a réussi à conserver ses équilibres fondamentaux: endettement mesuré des pouvoirs publics, stabilité du marché immobilier, résistance de la consommation intérieure, intervention raisonnable de la Banque Nationale.

Certes, l'industrie d'exportation a subi de plein fouet l'une des plus graves chute des commandes jamais connue. Nous constatons néanmoins que la récession de 2009 n'est, globalement, ni la plus profonde, ni la plus longue de celles que notre pays a subies.

Ainsi, à ce stade, nous pouvons observer que, malgré une conjoncture négative et le caractère pro-cyclique des affaires de crédits, le volume des prêts a continué de progresser en 2009, en partie dynamisé, il est vrai, par l'importance des crédits hypothécaires et la faiblesse historique des taux. Les crédits aux entreprises présentent un tableau assez similaire, avec une augmentation des prêts garantis par hypothèques. Ils se sont inscrits en hausse de 6 % l'an passé, ce qui est un record. Les autres prêts sont en revanche en recul de 5.2 % de même que les crédits sans garantie aux entreprises, en repli de 4 % depuis mars 2009. A relever que l'augmentation nette des crédits aux entreprises de 1.2 % sur l'année profite autant aux PME qu'aux grandes entreprises.

Une mise en perspective internationale souligne le caractère particulier de cette évolution helvétique. L'octroi de crédits dans les grands pays européens a en effet nettement reculé dans la foulée de la crise économique et financière. Certains Etats ont même enregistré une forte contraction.

Dans ce contexte, il convient ainsi de souligner qu'en Suisse, la politique d'octroi de crédits n'a pas connu de changement notable. Les ajustements structurels qui avaient été opérés à l'interne il y a fort longtemps par la majorité des acteurs ont porté leurs fruits. La concurrence dans le domaine des crédits demeure vive dans tous les segments. La baisse des crédits aux entreprises est assurément la conséquence d'une baisse de la demande et non de l'offre bancaire, en raison d'investissements ou de besoins de fonds de roulements réduits.

Il est inévitable qu'en période de récession, le niveau d'incertitude augmente. Et certains acteurs économiques ont connu des fortunes diverses. Les bilans 2009 d'un certain nombre de PME confirmeront prochainement cette réalité. Nous avons accompagné durant cette période des entreprises en difficulté et avons agi, en fonction de perspectives tangibles et raisonnables, pour leur permettre de surmonter ces turbulences. Nous continuerons à le faire, en préservant les intérêts bien compris de la place économique dans laquelle les banques, elles aussi, évoluent principalement.

Afin de préserver la capacité du système bancaire en Suisse à continuer d'assumer son rôle essentiel de pourvoyeur de crédit aux entreprises, il est primordial que l'environnement réglementaire, auquel les banques se conforment évolue de manière raisonnable et acceptable. Des exigences en fonds propres et en liquidités, notamment, trop élevées influenceraient de manière négative le volume des crédits disponibles et leur coût. Les banques ont récemment anticipé cette évolution pour être en mesure d'y faire face. Alors que la reprise mondiale est déjà perceptible, je reste convaincu que la Suisse et son système bancaire sont prêts pour permettre aux entreprises d'en profiter.

Genève, le 29 avril 2010

Union des intérêts de la place financière lémanique
BP 5322 – 1211 Genève 11 – Fax +41 (0) 22 849 19 60 – info@uipf.ch – www.uipf.ch